

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION RESERVATION EN DEVOLUY VIA LASTATIONDESKI.COM

### **Prix :**

Nos prix comprennent : la mise à disposition du logement, charges comprises (eau, électricité et chauffage), le nettoyage **avant** l'arrivée.

Ils ne comprennent pas : la taxe de séjour payable à l'arrivée et variable selon les résidences, les draps et serviettes, le forfait par semaine pour votre animal domestique, le ménage au départ et toutes prestations supplémentaires ainsi que la caution de bonne occupation de 300€ (sauf pour les locations vallée, ou la caution s'élève à 500€)

La caution être versée à l'arrivée en euros, soit par chèque bancaire, soit par autorisation de prélèvement sur carte bancaire.

Elle vous sera restituée par courrier maximum 10 jours après votre départ, déduction faite des manquants ou détériorations constatés, ainsi que des sommes éventuellement dues à RESERVATION EN DEVOLUY.

### **Services :**

Le ménage : les tarifs incluent le ménage en début de séjour. L'appartement devra être rendu propre. Dans le cas contraire, une prestation de ménage vous sera facturée de 40 € à 100 € selon le type d'appartement.

Animaux : les animaux domestiques sont acceptés dans la majorité de nos résidences (merci de vous renseigner auprès de l'agence pour les exceptions) moyennant une participation de 25 € par animal et par semaine payable à l'arrivée.

L'animal devra être tenu en laisse à l'intérieur des immeubles et aux abords, sous peine de sanctions. Nous nous réservons le droit de refuser les animaux agressifs.

Parking : il est possible de se garer aux abords de toutes nos résidences dans des parkings découverts gratuits. Nous pouvons vous proposer des tarifs préférentiels sur le parking couvert à Superdévoluy.

Location de linge : la location du linge de literie, de toilette et de maison est proposée sur place.

Location de télévision : la location d'une télévision est proposée sur place.

### **Arrivées et départs :**

La remise des clefs s'effectue le jour de votre arrivée à partir de 16 heures. Elles doivent être restituées le jour de votre départ avant 10 heures. Tout départ postérieur à l'heure fixée entraînera l'exigibilité d'une journée supplémentaire.

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, il est indispensable d'avertir l'agence.

### **Règlement intérieur :**

Un règlement intérieur est affiché dans chaque logement. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter. Le nombre de personnes occupant le logement ne pourra être supérieur à la capacité du logement loué sous peine de résiliation immédiate de la location par le loueur, sans que des dommages et intérêts puissent être réclamés par le locataire.

Pour les lits superposés, les couchages supérieurs ne conviennent pas aux enfants de moins de 6 ans. Aucun des objets installés dans les logements ne doivent être déplacés dans un autre logement. Tout objet transféré d'un appartement à l'autre sera considéré comme manquant et retenu comme tel sur la caution.

**Informations touristiques :**

Les informations concernant les activités sportives et de loisirs des stations et de leurs environs mentionnées dans la brochure nous sont transmises par les Offices de Tourisme et vous sont données à titre indicatif. Elles ne sauraient engager notre responsabilité.

**Information sur le séjour :**

Etat des lieux, inventaire et propreté du logement : vous devrez signaler les inventaires incomplets et formuler toute réclamation sur place auprès de l'agence dans les 24 heures suivant votre arrivée dans le logement.

Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte. Les éventuels dégâts et objets manquants vous seront par conséquent facturés suite à l'évaluation faite par l'agence RESERVATION EN DEVOLUY.

Les cas de force majeure : les catastrophes climatiques, nuisances ou travaux entrepris par des particuliers ou par les autorités publiques, qui pourraient occasionner des désagréments, ne pourront faire l'objet d'aucun dédommagement.

**Responsabilité**

La location en Résidences n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers, par conséquent L'Agence RESERVATION EN DEVOLUY ne saurait être tenue responsable en cas de vol, perte ou dégradation d'effets personnels, dégradations ou dégâts que vous pourriez occasionner à l'ensemble des biens immobiliers ou mobiliers.

**TOUT LOCATAIRE RECONNAIT SON ADHÉSION AUX PRÉSENTES CONDITIONS DONT IL DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE.**